

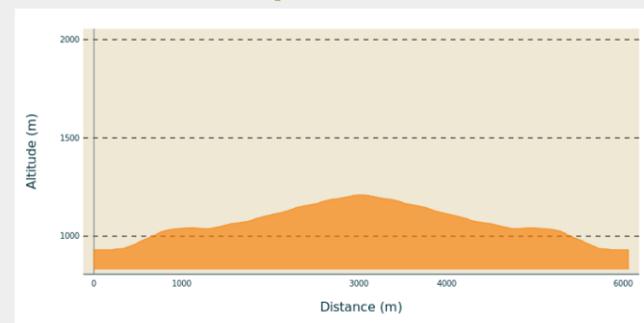
Itinéraire

Départ : Office de la Montagne, Cauterets

Arrivée : Office de la Montagne, Cauterets

Communes : 1. Cauterets

Profil altimétrique



En tournant le dos à l'Office de la Montagne et la mairie (930 m), aller à gauche vers la place Foch et l'Office du Tourisme, où l'on suit l'allée du Parc pour monter vers l'esplanade des Thermes de César et les Bains du Rocher. Longer ici le terrain de pelote (fronton) par la gauche et, derrière le fronton (mur d'escalade), remonter la rue à droite pour trouver le départ du sentier.

1. Emprunter le sentier balisé en rouge et blanc qui entre dans la forêt. A la première intersection, opter pour le sentier de gauche ; faire de même à la deuxième intersection (banc). Ignorer ensuite une option de descente à gauche (Malacame) et continuer à monter en diagonale dans le bois.
2. Intersection avec une route forestière (1035 m) : laisser à droite la cabane ONF du Bousquet (cabane verte) et suivre le large chemin carrossable vers la gauche. Après le pont du ravin de la Gorce, une piste empierrée prend le relais du goudron ; avancer sur ce bon chemin en ignorant de part et d'autre les accès aux granges restaurées (courte descente). La montée entre forêt et clairières devient régulière et ponctuée de quatre virages en épingle (granges). Après une ultime traversée boisée, au sommet d'un pré panoramique, parvenir à la grange dite hostellerie de la Reine Hortense.
3. **Hostellerie de la Reine Hortense (1200 m).** > Après un rafraîchissement ou une gourmandise, redescendre à Cauterets par le même itinéraire.

Variante retour : Un retour en boucle est toutefois possible en empruntant sur la gauche, 200 m plus haut, un sentier fléché « Cancéru ». Il descend en forêt jusqu'à ce quartier situé en aval de Cauterets. Le retour au village se faisant en compagnie de la voie verte.

Sur votre chemin...



Les Bains du Rocher (A)

L'histoire de la visite de la Reine Hortense de Beauharnais (B)

⚠️ Recommandations

> **Période de praticabilité :** déconseillé en hiver.
Au printemps, s'assurer de la praticabilité des sentiers auprès de l'Office de la Montagne.

Comment venir ?

Transports

Accès au départ en transports :

- **Gare SNCF la plus proche :** Lourdes.
> puis liaisons par bus (ci-dessous).
- **Ligne de bus n°965** entre Lourdes et Cauterets village.
> [Consulter les horaires](#)

Accès routier

Dans Cauterets, laisser votre véhicule sur les parkings proches de la maison du Parc national, puis rejoindre à pied le centre-ville et l'office de la Montagne (place Clémenceau).

Parking conseillé

Parkings de la Maison du Parc et de la gare, Cauterets

Accessibilité



Chien autorisé en laisse



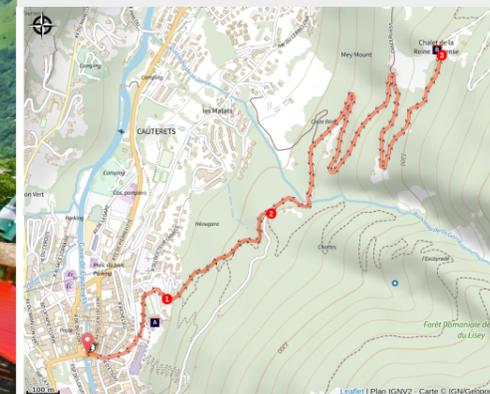
Départ accessible en transports publics



En famille

L'Hostellerie de la Reine Hortense

Cauterets - Cauterets



Une randonnée en forêt sans encombre, éveillant le souvenir de la Reine Hortense, pour une pause gourmande en balcon sur la ville de Cauterets.

Cet itinéraire prend de la hauteur sur la rive droite de la vallée de Cauterets, sur un versant boisé et frais, les conditions parfaites pour une balade en famille sous les frondaisons, entre hêtraies et sapinières. Par-delà le bois et les anciens prés de fauche, le large chemin vous guide vers l'auberge de la Reine Hortense, connue pour son point de vue sur la vallée et sa table généreuse. Avec, dans l'air ambiant maintenant réchauffé par la douce lumière, le souvenir du passage d'une reine il y a deux siècles.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 288 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics, En famille

Sur votre chemin...



Les Bains du Rocher (A)

Remontant des entrailles de la Terre par de larges fissures, les sources sulfurées de Cauterets procurent une eau à 50° C. Vous pouvez tremper les mains dans ce bassin et sentir l'odeur caractéristique du soufre ! Boisson, gargarisme, bain nasal à la pipette, douches nasale et rétronasale, humage, insufflation tubaire, hydromassage et autre rééducation respiratoire, voilà à quoi devaient s'attendre les curistes de la Raillère. Après la Première guerre mondiale, l'établissement a accueilli son lot de gazés puis devint un grand centre spécialisé en oto-rhino-laryngologie. Après 1945, et pendant encore 50 ans, les thermes ont employé un grand nombre de valléens.

Crédit photo : Morgane Beaugé



L'histoire de la visite de la Reine Hortense de Beauharnais (B)

Parmi les grands noms de l'histoire qui vinrent en séjour à Cauterets figure celui de la Reine Hortense. Epouse de Louis Bonaparte et mère de Napoléon III, c'est à Cauterets qu'elle vint prendre les eaux et soulager le chagrin immense provoqué par la perte de son fils aîné alors âgé de 4 ans. Ses excursions, à pied ou en chaise à porteurs lorsque ses jambes ne lui permettaient plus de gravir les pentes, l'ont souvent menées dans le secteur d'une jolie grange qui porte son nom depuis 1807.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de la Montagne de Cauterets
Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS
montagne@cauterets.com
Tel : +335 62 91 02 83
<http://www.cauterets.com>

